

**Programme de bourses SFI Inc. pour la conservation et les partenariats communautaires**  
**Directives et formulaire de demande de bourses**  
**pour les projets communautaires de 5 000 \$ ou moins**

Le Programme de bourses SFI pour la conservation et les partenariats communautaires a pour but d'appuyer les projets de collaboration impliquant les organismes à but non lucratif, des participants du Programme SFI et autres intervenants qui contribuent à l'avancement des objectifs de SFI. Depuis 2010, SFI a attribué 40 bourses totalisant plus de 1 650 000 \$. En ajoutant les sommes contribuées par les partenaires de ces projets, le total investi dépasse 5 000 000 \$.

La présente demande vise les propositions de projets communautaires de 5 000 \$ ou moins dans le cadre du Programme de bourses SFI Inc. pour la conservation et les partenariats communautaires, édition 2014. Si vous demandez une bourse de plus de 5 000 \$, veuillez utiliser le formulaire réservé aux demandes de bourses pour les projets de conservation, lequel peut être téléchargé au site Web du Programme SFI, sous le lien suivant : <http://www.sfiprogram.org/community-conservation/conservation-community-partnerships-grant-program/>

Les propositions de projets communautaires peuvent cibler les champs d'activité suivants :

- Les visites guidées de forêts certifiées SFI à l'intention du personnel enseignant et des écoliers de la maternelle au secondaire 5, en collaboration avec des programmes établis par le projet Learning Tree, l'Institut forestier du Canada, l'Association forestière canadienne, ou autre programme reconnu;
- Les projets Habitat pour l'humanité ou autres projets de construction communautaires du même ordre utilisant des matériaux de construction certifiés SFI ou la participation de bénévoles liés à SFI;
- Les projets et les initiatives pilotes à l'appui des terres d'importance culturelle, de l'avancement des rapports avec les Autochtones, du renforcement des capacités des terrains certifiés SFI et de la promotion et de la commercialisation de produits forestiers certifiés comarqués;
- Les projets d'information ou de sensibilisation des étudiants et des chercheurs universitaires à l'égard des buts et des objectifs du Programmes SFI;
- Les projets communautaires réalisés en collaboration ou à l'initiative de groupes établis comme Scouts Canada, Guides Canada, 4-H, Boy Scouts of America, Girl Scouts of the USA ou autres et qui mettent en valeur les produits et les forêts certifiés SFI ou les activités de SFI.

**Renseignements généraux sur le processus de demande de bourse**

Terminologie

Définition des principaux termes employés dans la demande de propositions :

- Les termes « doit » ou « obligatoire » s'entendent d'une exigence qui doit être respectée pour que la proposition soit jugée recevable.
- Le terme « organisation principale » désigne l'organisation à but non lucratif qui est responsable de la rédaction de la proposition, du contrôle des ressources financières du projet et de la préparation des rapports d'avancement devant être remis à SFI Inc.
- Le terme « partenaire du projet » indique tout individu, partenaire, organisme gouvernemental, société, organisme à but non lucratif ou autre entité autre que l'organisation principale participant à la présentation d'une proposition en réponse à la présente demande de propositions, ou qui est nommé dans la proposition à titre d'entité ayant accepté de participer à la réalisation du projet.

- Le terme « projet » signifie les travaux décrits dans la proposition.
- Le terme « proposition » signifie le document présenté en réponse à la cette demande de propositions.
- Les termes « devrait » ou « souhaitable » s’entendent d’une composante qui est jugée d’assez grande importance en rapport aux objectifs de cette demande de propositions, et qui sera prise en compte dans l’évaluation du projet.

#### Processus

La proposition doit être transmise par courriel sur support MSWord (prière de ne pas transmettre de copies papier) à l’attention de Mme Amy Doty, à l’adresse suivante : [Amy.Doty@sfiprogram.org](mailto:Amy.Doty@sfiprogram.org) au plus tard à 17 h, heure de l’Est, le vendredi 21 février 2014. Un accusé de réception sera transmis par courriel à tous les demandeurs dont la proposition aura été reçue. Les propositions reçues après la date limite seront rejetées.

Les propositions doivent compter cinq pages au maximum. Elles doivent répondre à toutes les exigences de la demande de proposition, et doivent respecter les exigences de format établies dans les pages qui suivent. Les propositions qui ne respectent pas le format demandé seront rejetées. Tout contenu qui dépasse la longueur maximale de cinq pages ne sera pas pris en compte. La demande doit être rédigée avec une police de caractère « True Type » de 10 points ou plus. Toutes les propositions doivent être soumises en anglais.

#### Calendrier

<b>Activité</b>	<b>Date</b>
Lancement de la demande de propositions	7 janvier 2014
Date limite de soumission des propositions	21 février 2014, avant 17 h heure de l’Est (sans exception)
Réponse communiquée à l’organisation principale	3 avril 2014

#### Dispositions obligatoires pour toutes les propositions

Toutes les propositions doivent inclure les trois éléments décrits ci-après. Tout projet qui ne respecte pas ces exigences fondamentales sera rejeté.

- L’organisation principale du projet, qui doit être une société exonérée de l’impôt sur le revenu aux États-Unis (A 501(c)(3)) ou un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l’Agence de revenu du Canada, doit être une organisation à but non lucratif. Les demandeurs doivent joindre à leur proposition une preuve de leur statut officiel d’organisme de bienfaisance.
  - Remarque : les comités de mise en œuvre de la norme SFI, les collèges, les universités et les établissements d’enseignement sont jugés admissibles à titre d’organismes de bienfaisance; toutefois, la formation d’un partenariat avec un organisme de conservation à but non lucratif servira à rehausser l’intérêt à l’égard de la proposition.
- Le projet doit cibler ou appuyer une ou plusieurs composantes fondamentales de la norme SFI 2010-2014. La version intégrale de la norme SFI et les autres documents s’y rattachant sont

disponibles au site Web de SFI, en cliquant le lien suivant :

<http://www.sfiprogram.org/sfi-standard/sfi-standards/>

Les projets communautaires pourraient cibler en particulier l'objectif 6 (Protection des sites d'intérêt particulier), l'objectif 17 (Participation du public à la foresterie durable) et l'objectif 18 (Responsabilités de gestion sur les terres publiques), sans pour autant se limiter à ces objectifs de la norme SFI 2010-2014.

- Tous les partenaires participant au projet doivent accepter d'autoriser SFI Inc. à publiciser le projet et utiliser leur nom, leur image de marque, leur sigle et les détails du projet aux fins de publicité. Toutes les organisations indiquées dans la proposition doivent signer un avis de consentement à cet effet et l'inclure avec la proposition. Toute autre organisation venant s'ajouter au projet suite à son approbation par SFI Inc. doit aussi signer l'avis de consentement. Le gabarit de l'avis de consentement est joint en annexe à cette demande de propositions. Dans la mesure du possible, SFI travaillera en collaboration avec les partenaires de projet dans le cadre des activités publicitaires liées au projet.

#### Propositions retenues

Tout dépendant du calendrier du projet, l'organisation principale pourra recevoir jusqu'à 50 % des fonds attribués dès la signature du contrat ou à l'atteinte d'un jalon préétabli du projet. Le solde de la bourse sera versé sur présentation du rapport final confirmant que les éléments livrables ont été produits selon le calendrier de réalisation établi. Toutes les factures et tous les rapports doivent être transmis à SFI Inc. par l'organisation principale.

#### Demandes de renseignements

Cette demande de bourse et les documents d'accompagnement ci-après devraient répondre à vos questions. Toutes autres questions concernant cette demande de propositions doivent être transmises par écrit à la représentante de SFI Inc. ci-dessous. Toute information obtenue auprès d'autres sources n'est pas officielle et pourrait s'avérer erronée.

**Sustainable Forestry Initiative, Inc.**

900, 17<sup>e</sup> rue nord-ouest, bureau 700

Washington, DC 20006

**Aux soins de : Amy Doty**

Gestionnaire, Rayonnement communautaire

Téléphone : **202-596-3458**

Courriel : [Amy.Doty@sfiprogram.org](mailto:Amy.Doty@sfiprogram.org)

## Formulaire / Gabarit de demande de bourse

Exigences concernant les propositions :

- *Les propositions doivent respecter ce format de présentation.*
- *Les propositions doivent compter 5 pages au maximum (les avis de consentement d'utilisation des renseignements des partenaires et la preuve de statut d'organisme de bienfaisance de l'organisation principale ne comptent pas parmi ces 5 pages).*
- ***Il est permis de supprimer tout le texte qui précède cette section du formulaire et tout le texte inscrit en italique dans ce formulaire.***

All applications must address the following items:

### Renseignements sur l'organisation

L'organisation principale doit être une société exonérée de l'impôt sur le revenu aux États-Unis (A 501(c)(3)) ou un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence de revenu du Canada. À noter : les comités de mise en œuvre SFI, les collèges, les universités et les établissements d'enseignement sont jugés admissibles à titre d'organismes de bienfaisance. Les demandeurs doivent joindre à leur proposition une preuve de leur statut officiel d'organisme de bienfaisance.

Nom et adresse civique de l'organisation principale	
Nom, numéro de téléphone et adresse de courriel du directeur de projet	
Énoncé de mission de l'organisation principale (25 mots ou moins)	
Budget d'exploitation annuel de l'organisation principale	
Deux références (nom, nom de l'organisation, adresse de courriel et numéro de téléphone) qui peuvent décrire les possibilités du projet (ne doivent pas être des partenaires du projet) :	

### Survol du projet

Le projet doit cibler ou appuyer une ou plusieurs composantes fondamentales du programme SFI 2010-2014. La version intégrale de la norme SFI et les autres documents s'y rattachant sont disponibles au site Web de SFI, en cliquant le lien suivant : <http://www.sfi-program.org/sfi-standard/sfi-standards/>. Les projets communautaires pourraient cibler en particulier l'objectif 6 (Protection des sites d'intérêt particulier), l'objectif 17 (Participation du public à la foresterie durable) et l'objectif 18 (Responsabilités de gestion sur les terres publiques), sans pour autant se limiter à ces objectifs de la norme SFI 2010-2014.

Titre du projet	Durée totale prévue pour l'achèvement du projet (en mois, de la date de début à la présentation du rapport final)	Montant de la bourse demandée de SFI	Budget total du projet (incluant les fonds de contrepartie et les contributions en nature) *	Résumé du projet (50 mots ou moins)	Préciser la/les composante(s) du programme SFI 2010-2014 auquel le projet se rattache

\* Les fonds de contrepartie et les contributions en nature doivent être indiqués encore une fois dans le résumé du budget ci-après, en précisant la source de chaque montant et le partenaire du projet.

### Partenaires du projet

\* Fournir les renseignements demandés dans le tableau ci-après pour chaque partenaire du projet. Inclure pour chaque partenaire, incluant l'organisation principale, un exemplaire de l'avis de consentement aux activités de communications (disponible à la dernière page de ce formulaire).

Partenaires du projet confirmés (inscrire le nom de chaque organisation seulement)	Nom et titre de la personne ressource principale	Coordonnées détaillées (adresse de courriel, numéro de téléphone, adresse postale)	Résumé des compétences et de l'expérience pertinentes des individus et des organisations (150 mots ou moins)

### Détails du projet

Prière de répondre aux questions suivantes en décrivant votre projet.

1. Pour les projets de conservation, expliquez en quoi votre projet favorisera l'engagement du public dans l'aménagement forestier, en plus d'illustrer ou communiquer l'aspect choisi du rôle de SFI.
2. Quelles activités seront mises en œuvre par l'organisation principale et les partenaires du projet pour promouvoir les résultats du projet et la participation de SFI au projet?
3. Dans le tableau ci-après, dresser la liste des objectifs du projet. Pour chaque objectif, décrire les actions à entreprendre et les résultats mesurables (p.ex., une approche novatrice de mise en œuvre d'une composante de la norme SFI, des activités didactiques ou de sensibilisation à l'intention des propriétaires de terres forestières, nombre d'hectares de forêts affectés positivement par le projet), et ensuite décrire la méthode employée pour mesurer l'atteinte de l'objectif, ainsi que la proportion des fonds de la bourse à être affectée à l'atteinte de l'objectif en question. Au besoin, ajouter des lignes au tableau pour décrire chaque objectif du projet.

Objectifs du projet	Actions	Résultats mesurables	Indicateurs de réussite	Fonds de la bourse	Contribution en nature ou fonds de contrepartie

### Calendrier du projet

Préciser le calendrier de réalisation proposé. Les projets doivent être complétés en 2014. Le calendrier doit indiquer la date d'achèvement prévue des objectifs et des éléments livrables identifiés dans le tableau qui précède.

### Budget du projet

Indiquer dans le tableau ci-dessous les détails du budget total du projet. SFI Inc. n'accordera aucun montant pour couvrir les frais généraux d'une organisation, ce qui inclut, sans s'y limiter, les frais de location et d'entretien de bureaux, les services d'utilités publiques, l'embauche de personnel occasionnel, etc. Les fonds consentis par SFI doivent être affectés exclusivement aux coûts directs du projet. Il est interdit d'utiliser les fonds d'une bourse communautaire SFI pour la rémunération et les avantages sociaux, lesquels peuvent être couverts par des fonds de contrepartie ou des contributions en nature.

Il est permis de modifier le tableau ci-dessous en fonction des besoins particuliers de la proposition. Toutefois, le budget doit obligatoirement décrire les éléments suivants :

1. Coût d'exploitation total, ventilé selon les éléments pertinents comme les frais de voyage, les réunions, les communications, les activités d'éducation et de sensibilisation, etc.
2. Identifier les contributions en nature attribuées au projet par chaque partenaire du projet
3. Identifier les fonds de contrepartie attribués au projet par chaque partenaire du projet

<b>Dépense</b>	<b>Fonds de la bourse SFI</b>	<b>Total des fonds de contrepartie</b>	<b>Source des fonds de contrepartie</b>	<b>Contributions en nature</b>	<b>Source des contributions en nature</b>	<b>Total par catégorie de dépense</b>
<b>Coûts d'exploitation</b>						
Activités de recherche						
Réunions						
Déplacements						
Éducation et sensibilisation						
Communications						
<b>Total</b>						

\* indiquer la source et la valeur estimative des fonds de contrepartie et des contributions en nature pour chaque partenaire

## Avis de consentement aux activités de communications

*L'Organisation principale présentant une proposition doit obligatoirement signer cet avis de consentement aux activités de communications.*

*Toutes les organisations et tous les partenaires du projet identifiés dans la proposition doivent accepter d'autoriser SFI Inc. à publiciser le projet et utiliser leur nom, leur image de marque, leur sigle et les détails du projet aux fins de publicité. Toutes les organisations indiquées dans la proposition doivent signer l'avis de consentement à cet effet et l'inclure avec la proposition. Toute autre organisation venant s'ajouter au projet suite à son approbation par SFI Inc. doit aussi signer l'avis de consentement. Le gabarit de l'avis de consentement est disponible ci-contre :*



Agreement to Public  
Communications.doc

Le soussigné, \_\_\_\_\_ (nom, titre du poste), à titre de représentant officiel de \_\_\_\_\_ (nom de l'organisation) et partenaire de \_\_\_\_\_ (nom du projet), autorise par la présente Sustainable Forestry Initiative® (SFI) Inc. à utiliser mon nom, le nom de l'organisation indiqué ci-haut et tout autre détail du projet à des fins de communications publiques au sujet du projet.

Je comprends que ces activités de communications pourront inclure, sans s'y limiter :

- La publication et la diffusion de communiqués concernant le Programme de bourses SFI® Inc. pour la conservation et les partenariats communautaires;
- Des présentations publiques, des fiches techniques, des notes documentaires et autres instruments de communications publicisant les projets retenus dans le cadre du Programme de bourses SFI® Inc. pour la conservation et les partenariats communautaires.
- L'utilisation du sigle de l'organisation que je représente au site Web de SFI Inc., dans des communiqués médias et autres instruments de communications et de publicité.
- Tout autre instrument de communication jugé opportun.

SFI Inc. ne m'attribuera aucune citation sans autorisation.

Par ma signature ci-contre, j'atteste que les renseignements fournis dans cette demande sont véridiques et exacts, et que je suis autorisé à signer le présent avis au nom de \_\_\_\_\_ (nom de l'organisation).

Signature :

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Titre

\_\_\_\_\_  
Organisation

\_\_\_\_\_  
Date